



DESCRIPTION DE POSTE : CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

27 FÉVRIER 2024



WSP GLOBAL INC. (LA « SOCIÉTÉ »)

Modifiée et approuvée par le conseil d'administration le 7 mars 2023.

Révisée par le comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération, et confirmée par le conseil d'administration le 27 février 2024.

DESCRIPTION DE POSTE

CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

Le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») a adopté la description de poste ci-après pour le chef de la direction financière de la Société. Le chef de la direction financière a comme principale responsabilité de superviser les volets financier, comptable, fiscal et d'audit des opérations de la Société et de coordonner les systèmes d'information et les contrôles financiers qui les sous-tendent.

Le chef de la direction financière relève du président et chef de la direction de la Société (le « chef de la direction »).

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, les principales responsabilités du chef de la direction financière sont :

- 1 aider le chef de la direction à déterminer, pour approbation par le conseil, l'orientation stratégique et le positionnement visant à assurer le succès de la Société;
- 2 dresser un plan opérationnel et un budget financiers annuels en collaboration avec le chef de la direction et certains autres membres de la haute direction, au besoin, qui supportent la stratégie à court terme et à long terme de la Société, les recommander au conseil, et faire le suivi du rendement de la Société par rapport à ce plan et à ce budget;
- 3 créer, coordonner et évaluer les contrôles financiers et les systèmes d'information de la Société;
- 4 approuver et coordonner, en collaboration avec le chef de la direction, les modifications et les améliorations aux contrôles et aux procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière;
- 5 veiller à ce que des contrôles internes efficaces soient en place et prendre les mesures nécessaires pour améliorer, au besoin, les systèmes de contrôle interne de la Société;
- 6 tenir le conseil informé de la situation financière et du développement financier de la Société;
- 7 élaborer les indicateurs de performance requis pour suivre et améliorer le rendement financier de la Société;
- 8 évaluer la suffisance et la qualité de tous les membres du personnel qui s'occupent de finance, de comptabilité, d'audit ou de fiscalité;
- 9 superviser et encadrer la situation financière, les affaires bancaires, les activités de financement et la structure de capital de la Société, et veiller au respect des engagements bancaires et financiers et des ententes de couverture, selon le cas;
- 10 s'assurer, en collaboration avec le chef des affaires juridiques, que la Société bénéficie d'une couverture d'assurance adéquate;
- 11 surveiller et superviser des stratégies fiscales efficaces pour la Société et en assurer sa conformité;
- 12 s'assurer qu'il y a en place un plan de relève efficace pour le poste de chef de la direction financière et d'autres postes de cadres supérieurs de la Société qui relèvent de lui;

- 13 coordonner la préparation des états financiers de la Société et du rapport de gestion (annuels et intermédiaires);
- 14 examiner et approuver, en collaboration avec les autres membres du comité de divulgation publique de la Société, les communiqués annonçant les résultats annuels et intermédiaires, les états financiers et le rapport de gestion;
- 15 superviser le mandat et le travail de l'auditeur interne de la Société;
- 16 coordonner l'audit annuel (et tout audit ponctuel ou non récurrent) avec l'auditeur externe de la Société;
- 17 coordonner l'examen de toute l'information financière divulguée dans les documents d'offre de la Société et, au besoin, assurer la liaison avec l'auditeur externe de la Société;
- 18 communiquer de manière transparente et collaborer avec les auditeurs externes de la Société;
- 19 superviser les processus utilisés par la Société pour cerner, évaluer et gérer les principaux risques pour ses activités;
- 20 aider le comité d'audit de la Société à s'acquitter des tâches qui lui reviennent en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables et du mandat du comité d'audit;
- 21 assister aux réunions du conseil et de ses comités et présenter les informations financières et les autres informations nécessaires ou pertinentes dont le conseil ou le comité ont besoin pour s'acquitter de leurs fonctions;
- 22 s'assurer que l'information communiquée au public donne un portrait juste de la position de la Société;
- 23 représenter la Société de manière à rehausser et à maintenir sa réputation;
- 24 établir et entretenir des lignes de communication avec la communauté des investisseurs et superviser la transmission des communiqués, des rapports annuels, des communications avec les analystes ainsi que les relations avec les médias et avec les investisseurs;
- 25 exécuter d'autres tâches associées au poste de chef de la direction financière que peuvent raisonnablement lui demander le chef de la direction ou le conseil.